



Notre politique durable

S'engager, agir,
rendre compte



**Caisse
des Dépôts**
GROUPE

À

propos

Créée par la loi du 28 avril 1816, la Caisse des dépôts et consignations est une institution financière publique française placée sous la surveillance et la garantie du Parlement.

Elle remplit cinq missions d'intérêt général au service du développement économique de la France.



Protéger
l'épargne
populaire



Financer et
soutenir
le logement social



Gérer
des mandats
publics



Accompagner
le parcours de vie
des Français



Contribuer
au développement
économique

Un modèle économique unique

La Caisse des Dépôts gère une partie de l'épargne réglementée qu'elle transforme en prêts de long terme pour financer des projets d'intérêt général, avec pour priorités le logement social, la politique de la ville et les projets des collectivités locales.

Un Groupe au service d'une économie plus soutenable

“Alliance unique d'acteurs économiques publics et privés, le groupe Caisse des Dépôts s'engage, au cœur des territoires, pour accélérer la transformation écologique et contribuer à offrir une vie meilleure pour toutes et tous.”

Le groupe Caisse des Dépôts s'organise autour de l'Établissement public et de 29 filiales et participations. Il agit dans les secteurs du financement de l'intérêt général, de l'immobilier, du transport collectif, de la logistique et des services.

Il déploie son activité autour de 3 priorités stratégiques :

- la transformation écologique ;
- la souveraineté (économique, énergétique, numérique) ;
- la cohésion sociale et territoriale.

Répondre aux défis environnementaux, sociaux et sociétaux

Ces enjeux sont interconnectés : pour une transition juste, le Groupe cherche à concilier préservation de l'environnement et renforcement de la cohésion sociale et territoriale.

En tant que grand pôle financier public, le Groupe met son action au service des objectifs environnementaux et sociaux de la France. Il contribue à la planification écologique **France Nation Verte**. Cette feuille de route regroupe les ambitions nationales de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de préservation de la biodiversité et de l'eau



Pour en savoir plus
sur le modèle
du groupe Caisse
des Dépôts

La Caisse des Dépôts est signataire du Pacte mondial des Nations unies et des Principes pour l'investissement responsable (PRI) depuis leur création respectivement en 2000 et en 2006. Elle est également membre fondateur de l'Alliance Net-zero Asset Owner (NZAOA) qui regroupe des investisseurs institutionnels engagés à rendre leurs financements neutres en carbone d'ici à 2050.

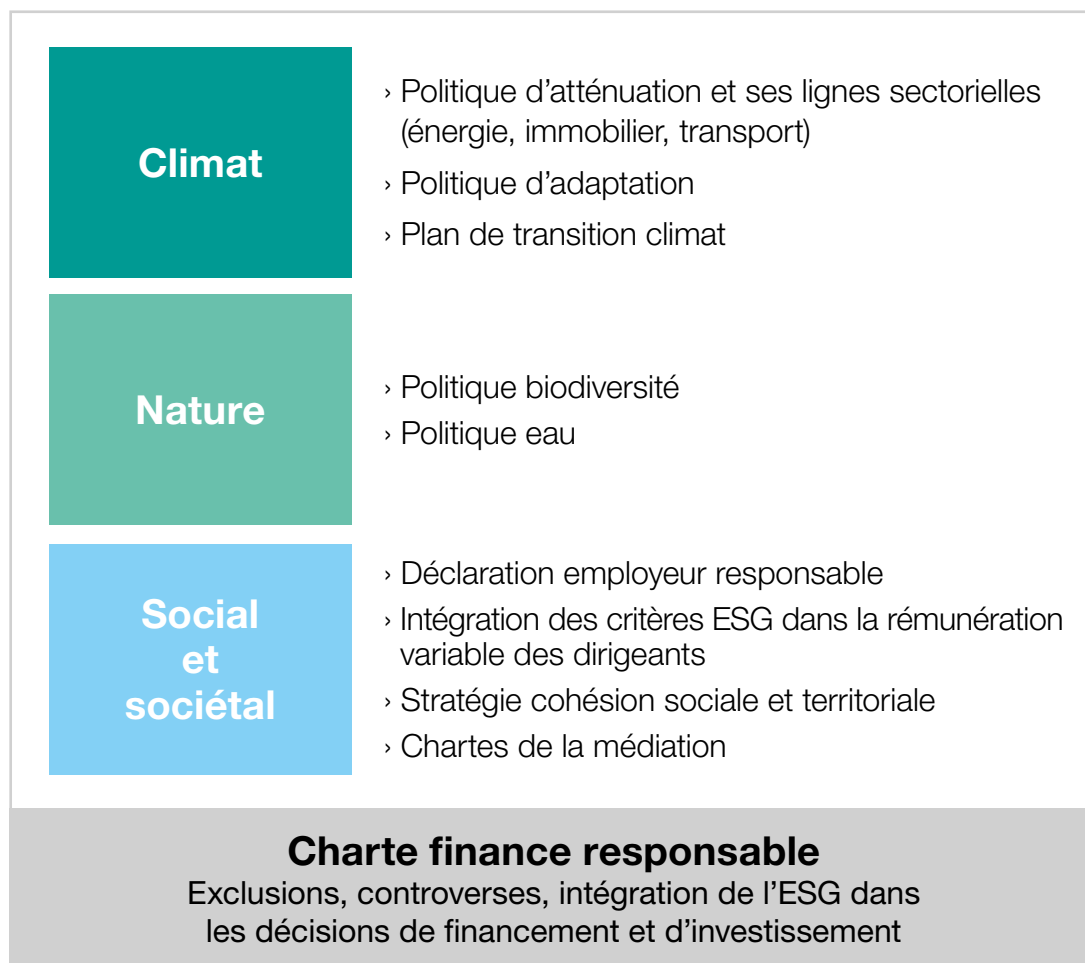
S'engager

Le Groupe renforce les impacts positifs de ses activités, cherche à en réduire les impacts négatifs et à maîtriser les risques à travers l'ensemble des engagements ESG (Environnement, Social, Gouvernance) qui constituent sa politique durable.



Les engagements environnementaux et sociaux du Groupe

En synthèse



**Retrouvez tous ces documents
dans notre librairie ESG**



Le climat (atténuation et adaptation)

Contribuer à la neutralité carbone collective d'ici 2050

En vertu de l'Accord de Paris adopté par la France en 2015, le groupe Caisse des Dépôts participe à l'effort mondial visant à contenir le réchauffement climatique. Il s'engage, à réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre directement liées à l'activité de ses entités opérationnelles et à rendre ses portefeuilles d'actifs financiers neutres en carbone d'ici 2050.

En pratique

En 2025, le Groupe a adopté un plan de transition Climat qui couvre l'ensemble de ses entités et activités et définit des cibles de décarbonation consolidées.

Le Groupe s'est ainsi doté d'une politique climat d'atténuation des effets du changement climatique et de déclinaisons sectorielles (immobilier, transports et énergies fossiles). Sa stratégie repose notamment sur l'accompagnement des acteurs économiques publics et privés dans une démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il finance de nouvelles capacités d'énergies renouvelables, et contribue à la rénovation énergétique des bâtiments comme à la décarbonation des transports et de l'industrie.

Adapter les activités du Groupe et soutenir l'adaptation des territoires

En complément de ses actions pour contenir l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe a mis en place une politique d'adaptation de ses activités au changement climatique et soutient l'adaptation des territoires. Il accompagne notamment les territoires littoraux, de montagne et les villes dans leur trajectoire d'adaptation, depuis la conception des projets jusqu'à leur financement. Ses financements et ses investissements contribuent directement à l'adaptation avec par exemple la construction de stations d'épuration qui valorisent les eaux usées pour mieux faire face aux sécheresses ou l'extension de forêts urbaines pour réduire les vagues de chaleur en ville.

En pratique

Bpifrance a lancé en 2025, en partenariat avec l'Ademe, le DiagAdaptation : un accompagnement des PME et ETI françaises pour analyser les vulnérabilités de leurs sites et de leur chaîne de valeur, élaborer un plan d'adaptation pour réduire leurs risques physiques et accroître leur résilience.

La nature (biodiversité et eau)

Préserver la nature

Le Groupe agit à la fois pour contribuer à une activité positive sur la nature et pour limiter ses pressions sur la biodiversité et les écosystèmes. Il s'engage à lutter contre l'artificialisation des sols et pour la préservation des ressources en eau notamment. Il participe au développement d'outils pour mesurer et donc mieux maîtriser son impact sur la nature.

Il applique une politique d'exclusion visant à lutter contre la déforestation, la pollution et l'exploitation minière en eau profonde, tout en augmentant ses impacts positifs, par exemple grâce à une gestion durable de ses actifs forestiers.

En pratique

Le Groupe participe au programme national porté par le Fonds Nature 2050 et coordonné par sa filiale CDC Biodiversité. Il soutient la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature à horizon 2050. En huit ans, 104 projets ont été soutenus sur l'ensemble du territoire autour de cinq axes : les écosystèmes marins et côtiers, les zones humides, les transitions agricole et forestière, les continuités écologiques et la biodiversité en ville.



La cohésion sociale et territoriale

La stratégie que déploie le groupe Caisse des Dépôts renforce la cohésion sociale et territoriale, à travers cinq engagements :

> **Permettre à la population de se loger dans des conditions abordables et décentes**

Entre 2024 et 2028, le Groupe s'engage à financer ou acquérir 350 000 logements sociaux et intermédiaires.

> **Agir en faveur du grand âge, de la santé et des publics fragiles**

Le Groupe s'engage à mobiliser 25 Md€ pour le grand âge et la santé entre 2025 et 2029 et à financer un continuum de solutions allant du maintien à domicile à l'hébergement pour les personnes âgées.

> **Lutter contre les fractures territoriales**

Entre 2025 et 2029, le Groupe s'engage à mobiliser 40 Md€ pour favoriser le maintien de l'industrie et la réindustrialisation en France, et soutenir 770 projets industriels.

> **Faciliter l'accès à la formation et renforcer l'inclusion sociale par l'emploi**

Le Groupe vise la formation de 3 millions de personnes dans le cadre de structures de formation professionnelle et d'insertion entre 2024 et 2028.

> **Permettre l'accès aux services essentiels (inclusion numérique, bancaire, mobilités)**

Entre 2026 et 2030, le Groupe s'engage à accompagner 10 millions de personnes par an dans leurs usages du numérique, notamment pour favoriser l'accès aux services publics digitalisés.

Un employeur responsable

En 2025, la Caisse des Dépôts a obtenu les labels **Égalité et Diversité** attribués par l'AFNOR. Ces labellisations reconnaissent l'engagement du Groupe en matière d'égalité professionnelle, de diversité et de lutte contre les discriminations.

Le Groupe concrétise ses ambitions en matière de responsabilité sociale dans sa déclaration employeur responsable : 29 engagements dans les différents domaines de la vie au travail. Parmi eux, la mise en place d'une procédure de signalement des violences, du harcèlement et des discriminations au travail, et un dispositif ouvert aux collaborateurs et partenaires externes.

Agir

**Le Groupe actionne cinq grands leviers
au service d'un développement durable.**

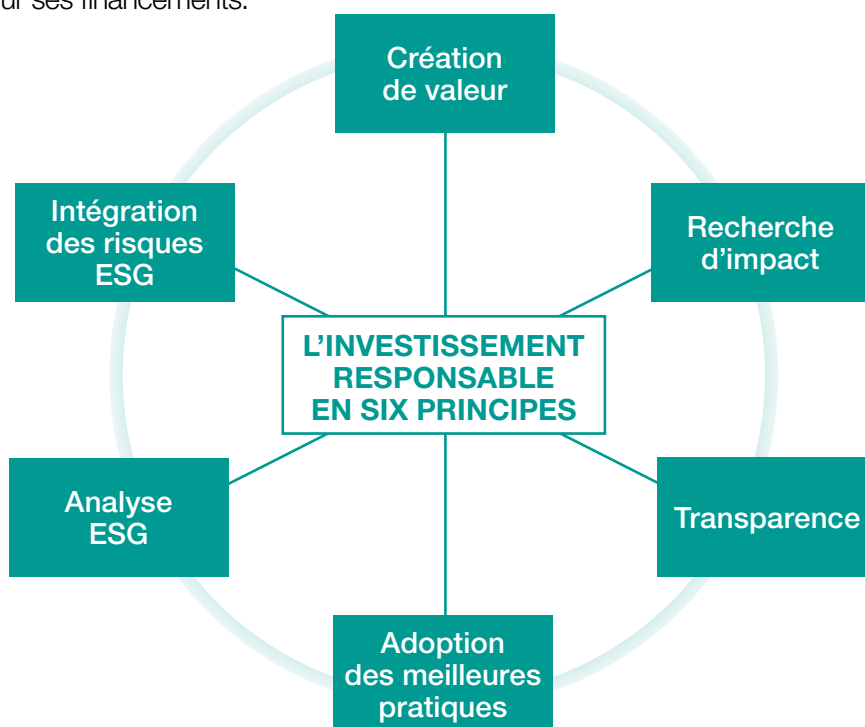


Le Groupe déploie sa politique durable à travers plusieurs outils et bonnes pratiques :

- > **Il veille** au strict respect des exclusions en matière de financement et d'investissement.
- > **Il intègre** des critères de durabilité dans ses décisions de financement ou d'investissement.
- > **Il évalue** les risques climatiques (physiques et de transition) ainsi que les risques liés à la biodiversité afin de mieux orienter ses actions d'adaptation, d'atténuation et de réduction des impacts négatifs.
- > **Il engage** un dialogue actionnarial avec ses contreparties pour améliorer leurs pratiques ESG.
- > **Il propose** des offres de financement spécifiquement dédiées à la transformation écologique.

La charte Finance Responsable

La charte finance responsable engage le Groupe depuis 2012 pour ses investissements et 2023 pour ses financements.



Les exclusions fossiles : une gestion responsable des financements et des investissements

Le Groupe exclut de ses financements et investissements en gestion directe les entreprises ou projets présentant des impacts négatifs avérés ou potentiels sur les droits humains, les inégalités, le climat ou la biodiversité.

Pour les investissements en gestion indirecte, cette politique s'applique selon le principe du « meilleur effort », c'est-à-dire, autant que possible, au travers d'engagements écrits (clauses intégrées aux contrats signés avec les sociétés de gestion).



LES EXCLUSIONS VOLONTAIRES SECTORIELLES

- > L'activité principale de fabrication ou de commerce liée à la **pornographie**, de commerce de **jeu d'argent**, de culture, fabrication, stockage ou vente du **tabac**.
- > Les entreprises ou projets ne faisant pas l'objet d'une politique robuste de lutte contre la **déforestation** et la conversion des écosystèmes, et qui produisent et négocient des matières premières agricoles (cacao, café, soja, bœuf, hévéa, huile de palme, bois, pâte à papier).
- > Les entreprises dont l'activité est exposée à plus de 20% du chiffre d'affaires aux **pesticides**.
- > Les entreprises dont le chiffre d'affaires est exposé à plus de 10% aux **énergies fossiles non conventionnelles** (sables bitumineux, pétrole issu de l'Arctique, gaz et pétrole de schiste) ou à plus de 5% au **charbon thermique**. Encadrement strict des financements aux entreprises ayant des activités dans le pétrole et le gaz.

Pour plus d'informations, consulter [la liste d'exclusion](#).

L'analyse ESG des projets avant investissement

Toutes les classes d'actifs de la Caisse des Dépôts font l'objet d'une analyse ESG, à des niveaux de maturité variables selon la nature de l'actif.

L'objectif est d'identifier, d'éviter et de réduire les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus significatifs lors des décisions d'investissement ou de financement, et de maximiser les impacts positifs des projets.

Les dossiers présentés au comité des engagements du Groupe (CDE) font l'objet d'un avis ESG émis par le département politique durable du Groupe.

Ce processus garantit que l'ensemble des enjeux ESG ont été pris en compte en amont de la décision de financer ou d'investir.

En pratique

Une centaine de projets d'investissement sont analysés chaque année au sein du Comité des engagements Groupe, selon une cotation extra-financière fondée sur 12 critères ESG couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance.

La mesure des risques environnementaux

Le Groupe mesure les risques climatiques et de biodiversité pour proposer des solutions adaptées aux clients les plus exposés.

Pour cela, il a développé un outil de cotation des risques climatiques qui permet de mesurer et de qualifier les risques physiques (risques de pertes financières liés aux effets du changement climatique) et les risques de transition (risques de pertes financières liés à la transition vers une économie bas carbone).

Un outil de mesure des risques de transition liés à la biodiversité a également été développé pour identifier les principaux impacts négatifs des projets sur la nature.

Ces mesures permettent de rendre compte annuellement de l'exposition des portefeuilles de l'Établissement public aux risques environnementaux.

En pratique

L'outil de cotation des risques climatiques a été intégré en 2025 à l'application de rénovation énergétique du logement social de la Banque des Territoires : PRIORÉNO. Ce service gratuit lancé en partenariat avec l'Etat, Enedis et GRDF, permet aux collectivités et aux bailleurs sociaux d'identifier les rénovations à mener en priorité dans le cadre de la transition écologique et de la lutte contre les déperditions d'énergie et d'intégrer des travaux d'adaptation au changement climatique, y compris de confort d'été.

L'engagement actionnarial

L'engagement actionnarial est au centre de la stratégie d'investissement de la Caisse des Dépôts. Il comporte deux volets :

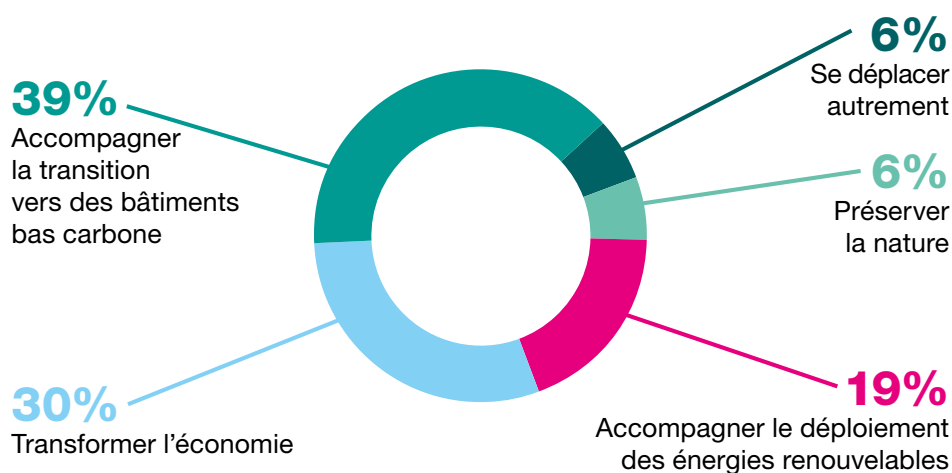
- **le dialogue actionnarial**, qui se définit comme l'interaction initiée par un investisseur afin d'améliorer les pratiques en matière d'ESG de l'entreprise ;
- **le vote sur les résolutions soumises** par la direction et les actionnaires pour exprimer formellement leur approbation (ou désapprobation).

En pratique

En plus d'inciter les entreprises financées à adopter des politiques d'atténuation climatiques ambitieuses, le groupe Caisse des Dépôts a intégré les enjeux d'adaptation au changement climatique et de préservation de la nature dans son dialogue actionnarial. Il en rend compte chaque année dans son Rapport d'investissement responsable.

Les offres de financement au service de la transformation écologique

Le Groupe propose une gamme élargie d'offres d'ingénierie, de financement, de service et de consignment visant à accompagner la transformation écologique.



100 Md€ de financement pour la transformation sur la période 2024 - 2028

Ces flux de financements TE correspondent à des prêts accordés à des bailleurs sociaux, des collectivités territoriales et des entreprises, et à des investissements, c'est-à-dire des prises de participation au capital de sociétés, publiques ou privées et des investissements dans des grands projets d'infrastructures.

En pratique

La Banque des Territoires propose des dispositifs de prêts aux collectivités locales et aux organismes de logements sociaux pour financer la rénovation thermique des bâtiments publics et des logements sociaux.



Rendre compte

Le Groupe s'engage à la transparence en publiant chaque année des rapports détaillés sur sa politique durable et ses performances extra-financières.



L'exercice de transparence avec les rapports annuels

En 2024, le Groupe s'est conformé à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui appelle à une harmonisation de la mesure de la performance ESG des entreprises.

Il a choisi de faire de cette réglementation un levier stratégique pour renforcer ses ambitions en matière de durabilité. Ce premier exercice a notamment permis de mieux révéler ses impacts, risques et opportunités sur les enjeux ESG.

- > **Un plan de transition Climat** consolidé à l'échelle du Groupe a été défini, structurant ainsi sa stratégie de décarbonation avec des cibles de réduction.
- > **Une politique d'adaptation** au changement climatique a été mise en place, avec une enveloppe de 1,2 Md€ en faveur des territoires sur 2024-2028.
- > Le Groupe consolide ses engagements en faveur de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau dans un document unique appelé **Politique nature**.
- > **L'intégration des critères ESG dans la rémunération variable des dirigeants** a été renforcée. Des ambitions communes ont été définies à l'échelle du Groupe pour asseoir son rôle d'employeur responsable.
- > Les priorités en matière de **cohésion sociale et territoriale** ont été clarifiées.
- > Le Groupe publie également un rapport d'investissement responsable et un rapport du fonds d'épargne qui rendent compte de l'utilisation de l'épargne des Français, centralisée à la Caisse des Dépôts.



Retrouvez la librairie ESG
et les rapports du Groupe





**Ensemble,
faisons grandir
la France**
caissedesdepots.fr

